

Finale U13 / Niveau 1

10/03/2018 à 14H00

Gymnase

Formule championnat dans la poule. => Si 6 équipes : 5 matchs de 1x8 minutes par équipe => Si 5 équipes : 4 matchs de 1x10 minutes par équipe => Si 4 équipes : 3 matchs de 1x15 minutes par équipe		1 CORMONTREUIL 1	2 SEZANNE RC	3 TINQUEUX 1	CONVOCAATION Être Présent 30 minutes avant le début du plateau	
		4 REIMS STADE	5 EPERNAY RC	6 VITRY FC 1		
Lieu	Equipe recevante	Plateau N°			Horaire de Début de plateau : 9H30	
Gymnase Avenue Bammental 51130 Vertus		CORMONTREUIL 1	SEZANNE RC	TINQUEUX 1		
		REIMS STADE	EPERNAY RC	VITRY FC 1		
	Planning Match	M1	CORMONTREUIL 1	SEZANNE RC	M2	TINQUEUX 1 REIMS STADE
		M3	EPERNAY RC	VITRY FC 1	M4	CORMONTREUIL 1 EPERNAY RC
		M5	SEZANNE RC	TINQUEUX 1	M6	REIMS STADE VITRY FC 1
		M7	REIMS STADE	EPERNAY RC	M8	CORMONTREUIL 1 TINQUEUX 1
		M9	SEZANNE RC	VITRY FC 1	M10	SEZANNE RC EPERNAY RC
	Match 1 x 8 minutes	M11	CORMONTREUIL 1	REIMS STADE	M12	TINQUEUX 1 VITRY FC 1
		M13	TINQUEUX 1	EPERNAY RC	M14	SEZANNE RC REIMS STADE
		M15	CORMONTREUIL 1	VITRY FC 1		

Classement Finale U13 - Niveau 1				
Rang	Equipe	Pts	Buts Marqués	Buts Encaissés
1er				
2ème				
3ème				
4ème				
5ème				
6ème				

Critères pour départager en cas d'égalité de points au classement général

1. Résultat du(des) matchs ayant opposé les équipes à égalité de points
2. Différence de but
3. Meilleure attaque
4. Ratio Points obtenus lors de la phase de poule (Nombre de points/nombre de matchs joués)
5. Différence de but en phase de poule
6. Meilleure attaque en phase de poule

RESERVES - RECLAMATIONS

Les clubs ont la possibilité de poser des réserves d'avant match, celles-ci doivent être inscrites sur la feuille de match et confirmées selon les conditions prévues à l'Article 186 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent également déposer des réclamations d'après match en vertu de l'article 187 des RG de la FFF.

Ces réserves ou réclamations doivent être confirmées dans les 48h après la rencontre, par télécopie, courrier électronique avec en-tête du club obligatoire ou par pli recommandé au secrétariat du District»

Les réserves ou réclamations seront étudiées par la section «Gestion des Compétitions Foot Animation» sur le fond (et non pas sur la forme). Ses décisions - ne seront pas susceptibles d'appel.

Finale U14 / Féminines

10/03/2018 à 12H30

Gymnase

Formule championnat dans la poule. => Si 3 équipes : 2 matchs de 1x20 minutes par équipe => Si 2 équipes : 1 match de 2x20 minutes par équipe		1 SAINT MEMMIE Olym 2 EPERNAY RC 3 REIMS STADE			CONVOCATION Être Présent 30 minutes avant le début du plateau	
Lieu	Equipe recevante	Plateau N°	Horaire de Début de plateau :			13H00
Gymnase Avenue Bammental 51130 Vertus		SAINT MEMMIE Olym	EPERNAY RC	REIMS STADE		
		M1 SAINT MEMMIE Olym	-	EPERNAY RC	M2	EPERNAY RC - REIMS STADE
		M3 SAINT MEMMIE Olym	-	REIMS STADE		

Classement Finale U14 - Féminines				
Rang	Equipe	Pts	Buts Marqués	Buts Encaissés
1er				
2ème				
3ème				

Critères pour départager en cas d'égalité de points au classement général

1. Résultat du(des) matchs ayant opposé les équipes à égalité de points
2. Différence de but
3. Meilleure attaque
4. Ratio Points obtenus lors de la phase de poule (Nombre de points/nombre de matchs joués)
5. Différence de but en phase de poule
6. Meilleure attaque en phase de poule

RESERVES - RECLAMATIONS

Les clubs ont la possibilité de poser des réserves d'avant match, celles-ci doivent être inscrites sur la feuille de match et confirmées selon les conditions prévues à l'Article 186 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent également déposer des réclamations d'après match en vertu de l'article 187 des RG de la FFF.

Ces réserves ou réclamations doivent être confirmées dans les 48h après la rencontre, par télécopie, courrier électronique avec en-tête du club obligatoire ou par pli recommandé au secrétariat du District»

Les réserves ou réclamations seront étudiées par la section «Gestion des Compétitions Foot Animation» sur le fond (et non pas sur la forme). Ses décisions - ne seront pas susceptibles d'appel.

Finale U13 / Promotion

10/03/2018 à 9H00

Gymnase

Formule championnat dans la poule.
 => Si 6 équipes : 5 matchs de 1x8 minutes par équipe
 => Si 5 équipes : 4 matchs de 1x10 minutes par équipe
 => Si 4 équipes : 3 matchs de 1x15 minutes par équipe

1 Dizy 1

2 Taissy 2

3 Sermaize

CONVOCAATION
 Être Présent 30 minutes avant le début du plateau

4 Reims SIREs 3

5 Vitry FC 3

6 Witry les Reims 1

Lieu	Equipe recevante	Plateau N°	Horaire de Début de plateau : 14H30					
Gymnase Avenue Bammental 51130 Vertus	Planning Match Match 1 x 8 minutes	Dizy 1	Taissy 2	Sermaize				
		Reims SIREs 3	Vitry FC 3	Witry les Reims 1				
		M1 Dizy 1 - Taissy 2	M2 Sermaize - Reims SIREs 3					
		M3 Vitry FC 3 - Witry les Reims 1	M4 Dizy 1 - Vitry FC 3					
		M5 Taissy 2 - Sermaize	M6 Reims SIREs 3 - Witry les Reims 1					
		M7 Reims SIREs 3 - Vitry FC 3	M8 Dizy 1 - Sermaize					
		M9 Taissy 2 - Witry les Reims 1	M10 Taissy 2 - Vitry FC 3					
		M11 Dizy 1 - Reims SIREs 3	M12 Sermaize - Witry les Reims 1					
		M13 Sermaize - Vitry FC 3	M14 Taissy 2 - Reims SIREs 3					
		M15 Dizy 1 - Witry les Reims 1						

Classement Finale U13 - Niveau 2				
Rang	Equipe	Pts	Buts Marqués	Buts Encaissés
1er				
2ème				
3ème				
4ème				
5ème				
6ème				

Critères pour départager en cas d'égalité de points au classement général

1. Résultat du(des) matchs ayant opposé les équipes à égalité de points
2. Différence de but
3. Meilleure attaque
4. Ratio Points obtenus lors de la phase de poule (Nombre de points/nombre de matchs joués)
5. Différence de but en phase de poule
6. Meilleure attaque en phase de poule

RESERVES - RECLAMATIONS

Les clubs ont la possibilité de poser des réserves d'avant match, celles-ci doivent être inscrites sur la feuille de match et confirmées selon les conditions prévues à l'Article 186 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent également déposer des réclamations d'après match en vertu de l'article 187 des RG de la FFF.

Ces réserves ou réclamations doivent être confirmées dans les 48h après la rencontre, par télécopie, courrier électronique avec en-tête du club obligatoire ou par pli recommandé au secrétariat du District»

Les réserves ou réclamations seront étudiées par la section «Gestion des Compétitions Foot Animation» sur le fond (et non pas sur la forme). Ses décisions - ne seront pas susceptibles d'appel.